

DEPARTEMENT DU NORD

 ARRONDISSEMENT DE DOUAI

 CANTON DE SIN-LE-NOBLE

REPUBLIQUE FRANCAISE



COMMUNE DE VRED

Tél. 03.27.90.51.33

2026-041

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MAI 2026				
<u>Date de la convocation</u> : 7 Mai 2026	L'An Deux Mil Vingt-Six, le Treize Mai à 18 H 30, le Conseil Municipal de la Commune de VRED s'est réuni en séance ordinaire au Foyer Rural, sous la Présidence de Monsieur Éric SOQUET, Maire			
<u>Date d'affichage de la convocation</u> : 7 Mai 2026	Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
<u>Nombre de conseillers</u> : En exercice : 15 Quorum : 8 Présents : 14 Pouvoirs : 1 Votants : 15	Monsieur SOQUET Éric	X		
	Madame DEPARIS Magali	X		
	Monsieur CLAISE Frédéric	X		
	Madame LEROUX Evelyne	X		
	Monsieur BONNET Guy	X		
	Madame REY Caroline	X		
	Monsieur MAITTE Yves	X		
	Madame GUISLAIN Chloé	X		
	Monsieur HARDY Frédéric			X
<u>Secrétaire de Séance</u> : Evelyne LEROUX Magali DEPARIS	Madame MARLIERE Séverine	X		
	Monsieur PINATON Clément	X		
	Madame DUCAMP Séverine	X		
	Monsieur GUYOT Jean-Pierre	X		
	Madame HALLANT Dany	X		
Monsieur RIVIERE Guillaume	X			
<u>Objet de la délibération</u> : Création d'une commission locale d'action sociale	Sens du Vote : Adoption Votes Pour : 15 Votes Contre : 0 Abstention : 0			
Vu la dissolution du CCAS votée le 29 octobre 2025, Considérant qu'il faille créer une commission locale s'occupant des actions sociales sur notre commune, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de créer une commission communale d'action sociale, Les membres de cette commission sont : - Elus : <ul style="list-style-type: none"> • Éric SOQUET • Magali DEPARIS • Evelyne LEROUX • Guy BONNET • Dany HALLANT • Caroline REY - Non-élus : <ul style="list-style-type: none"> • Raymond DHINAUT • Daniel KEERSTOCK 				

- Marie-Michèle BAREGE
- Vincent BALLENGHIEN
- Accursia TRIOLO
- Thérèse MAITTE

Le Conseil municipal décide :

- de créer la commission locale d'action sociale et désigne comme membres élus Éric SOQUET, Magali DEPARIS, Evelyne LEROUX, Guy BONNET, Dany HALLANT et Caroline REY et comme membres non-élus Raymond DHINAUT, Daniel KEERSTOCK, Marie-Michèle BAREGE, Vincent BALLENGHIEN, Accursia TRIOLO et Thérèse MAITTE

- de mandater Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Les Secrétaires de séance,

Evelyne LEROUX

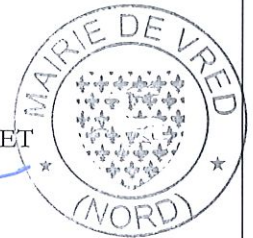


Magali DEPARIS



Le Maire,

Éric SOQUET



Certifie exécutoire par le Maire compte tenu de la réception
en Sous-Préfecture le **01 JUN 2026** et de la publication
le **01 JUN 2026**

Le Maire,

Éric SOQUET

